

L'an deux mille quinze, le quinze avril deux mille vingt et un, à 18:30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur Dominique CAP, Maire**.

**Etaient présents :**

Dominique CAP, Patricia HENAFF, Jean-Jacques ANDRE, Françoise LOUEDEC, Bernard NICOLAS, Gwenaëlle GOUENNOU, Jean-Paul TOULLEC, Françoise MORVAN, Nathalie BATHANY, Yvan LACHUER, Flora GALAND, Claudine ORVOEN, Stéphane MICHEL, Brigitte DENIEL, Romain ABGRALL, Sylvain GANGLOFF, Pascal JEULAND, Claire LE VOT, Raymond-Jean LAURET, Catherine BOTHUAN, Julie MERCIER, David MOAN, Aude BURGER-CUZON, Stéphane LE GALL, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Kristen LE BLEIS, Damien RIVIER, Stéphane PERON

**Etait absente :**

Haoua LE GALL

**Etaient représentés :**

Michel CORRE, François THOUROUDE, Olivier LEBOSQUAIN

**Secrétaire de séance :** Madame Nathalie BATHANY

---

**2021-04-01 Approbation de compte de gestion 2020 : budget principal**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour le « budget principal » pour l'exercice 2020, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif de la commune pour le même exercice.

**Vote**

Conseillers présents .....29  
Conseillers représentés.....3  
Ayant voté pour.....32  
Ayant voté contre.....0  
S'étant abstenu.....0  
N'ayant pas pris part au vote.....0

**Décision du Conseil Municipal :** Adoptée à l'unanimité.

**2021-04-02 Vote du compte administratif 2020 : budget principal**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré. Les membres du conseil municipal décident d'approuver le Compte Administratif 2020, joint en annexe, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
<b>DEPENSES</b>	6 246 264,93 €	2 410 028,74 €	10 781 241,08 €
<b>RECETTES</b>	10 993 125,20 €	467 359,78 €	12 287 185,51 €
<b>RESULTAT</b>	<b>4 746 860,27 €</b>	<b>- 1 942 668,96 €</b>	<b>1 505 944,33 €</b>

**Vote**

Conseillers présents .....29  
Conseillers représentés.....3  
Ayant voté pour.....23  
Ayant voté contre.....2  
S'étant abstenu.....0  
N'ayant pas pris part au vote.....7

**Décision du Conseil Municipal :** Adoptée à la majorité.

Le groupe majoritaire vote pour (23 ), Stéphane LE GALL et Aude BURGER-CUZON votent contre. David MOAN, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Kristen LE BLEIS, Damien RIVIER, Stéphane PERON ne prennent pas part au vote. Dominique CAP quitte la séance et ne prend pas part au vote. Madame la première adjointe fait procéder au vote.

### 2021-04-03 Affectation définitive du résultat 2020 : budget principal

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident d'affecter définitivement la somme de **1 505 944,33 euros** au financement de la section d'investissement, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » et de reprendre le résultat d'investissement de **4 746 860,27 €** au compte 001 « résultat d'investissement reporté ».

#### Vote

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	24
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	2
N'ayant pas pris part au vote .....	6

#### Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.

Le groupe majoritaire vote pour (24), Stéphane LE GALL et Aude BURGER-CUZON s'abstiennent, David MOAN, Marlène LE MEUR, Rémy JEZEQUEL, Kristen LE BLEIS, Damien RIVIER, Stéphane PERON ne prennent pas part au vote.

### 2021-04-04 Approbation du compte de gestion 2020: budget de la RAF du port du TINDUFF

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident d'approuver le Compte de Gestion du budget de la régie à autonomie financière du « Port du Tinduff » pour l'exercice 2020, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif pour le même exercice.

#### Vote

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	32
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

#### Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

### 2021-04-05 Vote du compte administratif 2020 : budget de la RAF du port du Tinduff

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, Madame la première adjointe fait procéder au vote. Les membres du conseil municipal décident d'approuver le Compte Administratif 2020 du budget de la régie à autonomie financière du « Port Tinduff », joint en annexe, arrêté comme suit :

		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
		REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
<b>DEPENSES</b>		20 973,50 €	0,00 €	40 914,26 €
<b>RECETTES</b>		37 140,16 €	0,00 €	29 796,97 €
<b>RESULTAT</b>		<b>16 166,66 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>- 11 117,29 €</b>

#### Vote

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	1

#### Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.

Dominique CAP quitte la séance et ne prend pas part au vote.

**2021-04-06 Affectation définitive du résultat 2020 : Budget de la RAF du Port du Tinduff**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident :

- d'affecter le déficit de la section de fonctionnement de **11 117,29 €** aux dépenses de la section de fonctionnement.
- d'affecter l'excédent de la section d'investissement de **16 166,66 €** en recettes de la section d'investissement, au compte 001 « Résultat d'investissement reporté ».

**Vote**

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	32
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

**2021-04-07 Approbation du compte de gestion 2020 : budget Annexe port de Lauberlac'h-Four à Chaux**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré les membres du conseil décident d'approuver le compte de gestion du budget annexe du « Port de Lauberlac'h – Four à Chaux » pour l'exercice 2020, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif pour le même exercice.

**Vote**

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	32
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

**2021-04-08 Vote du compte Administratif 2020 : Budget Annexe port de Lauberlac'h-Four à Chaux**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré. Les membres du conseil décident d'approuver le Compte Administratif 2020 du budget annexe du « Port de Lauberlac'h- Four à Chaux », joint en annexe, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
<b>DEPENSES</b>	2 333,38 €	0,00 €	5 600,34 €
<b>RECETTES</b>	10 898, 06 €	0,00 €	8 022,66 €
<b>RESULTAT</b>	<b>8 564,68 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 422,32 €</b>

**Vote**

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	1

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

Dominique CAP quitte la séance et ne prend pas part au vote. Madame la première adjointe fait procéder au vote.

### **2021-04-09 Affectation définitive du résultat 2020 : budget Annexe du Port de Lauberlac'h-Four à Chauz**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident :

- d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement en totalité au financement de la section d'investissement, au compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés » pour un montant de 2422,32€
- d'affecter l'excédent de la section d'investissement en totalité au financement de la section d'investissement au compte 001 « Résultat d'investissement reporté », pour un montant de 8 564,68 €

#### **Vote**

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	32
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal** : Adoptée à l'unanimité.

### **2021-04-10 Approbation du compte de gestion 2020 : Lotissement de Kerdrével**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident d'approuver le Compte de Gestion du Trésorier pour le budget annexe du « lotissement de Kerdrével » pour l'exercice 2020, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif pour le même exercice.

#### **Vote**

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	32
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal** : Adoptée à l'unanimité.

### **2021-04-11 Vote du compte administratif 2020 : Lotissement de Kerdrével**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'approuver le compte administratif 2020 du budget annexe du « Lotissement de Kerdrével », joint en annexe, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
<b>DEPENSES</b>	1 256 938.76 €	0,00 €	1 506 164.76 €
<b>RECETTES</b>	1 464 263,76 €	0,00 €	1 506 164,76 €
<b>RESULTAT</b>	<b>207 325 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

#### **Vote**

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	1

Dominique CAP quitte la séance et ne prend pas part au vote. Madame la première adjointe fait procéder au vote.

**Décision du Conseil Municipal** : Adoptée à l'unanimité.

**2021-04-12 Affectation définitive du résultat 2020: lotissement de Kerdrével**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de reprendre le résultat d'investissement de 207 325 € au compte 001 – « résultat d'investissement reporté ».

**Vote**

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	32
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu .....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

**2021-04-13 Approbation du compte de gestion 2020: Lotissement de Goarem An Eol**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident d'approuver le compte de gestion du Trésorier pour le budget annexe « Lotissement de Goarem An Eol » pour l'exercice 2020, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif pour le même exercice.

**Vote**

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	32
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu .....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

**2021-04-14 Vote du compte administratif 2020 : Lotissement de Goarem An Eol**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident d'approuver le Compte Administratif 2020 du budget annexe « Lotissement de Goarem An Eol », joint en annexe, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
	REALISE	RESTE A REALISER	REALISE
<b>DEPENSES</b>	236 349,53 €	0,00 €	285 562,12 €
<b>RECETTES</b>	285 562,12 €	0,00 €	403 193,53 €
<b>RESULTAT</b>	<b>48 770, 59 €</b>	<b>0,00€</b>	<b>117 631,41 €</b>

**Vote**

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu .....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	1

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

Dominique CAP quitte la séance et ne prend pas part au vote, Madame la première adjointe fait procéder au vote.



**2021-04-15 Affectation Définitive du résultat 2020 : Lotissement de Goarem An Eol**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident :

- d'affecter l'excédent de la section de fonctionnement de 117 631,41 € au compte 002 – « Résultat de fonctionnement reporté »,
- de reprendre le déficit d'investissement de 48 770,59 € au compte 001 – « Résultat d'investissement reporté ».

**Vote**

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	32
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal** : Adoptée à l'unanimité.

**2021-04-16 Budget 2021 : Taux de fiscalité**

A partir de 2021, le Conseil Municipal doit donc se prononcer uniquement sur la variation des taux des taxes foncières bâties et non bâties. Conformément au tableau ci-dessous :

S MÉNAGES	2020	2021
Taxe d'habitation : sur les résidences secondaires	20.85%	20.85%
Taxe foncière <b>communale</b> sur les propriétés bâties	20.85%	22.85%
Taxe foncière <b>départementale</b> sur les propriétés bâties	15.97 %	15.97 %
<b>Taux communal de foncier sur les propriétés bâties</b>		<b>38.82%</b>
<b>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</b>	49.99%	<b>49.99%</b>

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident :

- de fixer le taux de taxes d'habitation sur les résidences secondaires à 20,85 %
- de fixer le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties pour l'exercice 2021 à : 38,82 %
- de fixer le taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties pour l'exercice 2021 à 49.99%

**Vote**

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	24
Ayant voté contre.....	8
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal** : Adoptée à la majorité.

Le groupe majoritaire vote pour (24), le groupe minoritaire vote contre (8).



Ville de Plougastel-Daoulas

Conseil municipal du 15 avril 2021

Affiché le  
23/04/2021

**2021-04-17 Budget primitif 2021 : budget général**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2021, arrêté en équilibre comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	8 158 704,03 €	8 158 704,03 €
FONCTIONNEMENT	12 403 207,19 €	12 403 207,19 €
<b>TOTAL</b>	<b>20 561 911,22 €</b>	<b>20 561 911,22 €</b>

**Vote**

Conseillers présents .....29  
 Conseillers représentés .....3  
 Ayant voté pour .....24  
 Ayant voté contre .....8  
 S'étant abstenu .....0  
 N'ayant pas pris part au vote .....0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à la majorité.**

Le groupe majoritaire vote pour (24), le groupe minoritaire vote contre (8)

**2021-04-18 Budget Primitif 2021 : budget de la RAF du port du Tinduff**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident :

- d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2021 du budget annexe de la régie du port du Tinduff, arrêté en équilibre comme suit :
  - En section d'investissement : **55.208,93 €**
  - En section de fonctionnement : **38 519,25 €**

**Vote**

Conseillers présents .....29  
 Conseillers représentés .....3  
 Ayant voté pour .....32  
 Ayant voté contre .....0  
 S'étant abstenu .....0  
 N'ayant pas pris part au vote .....0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

**2021-04-19 Budget Primitif 2021 : Budget Annexe du port de Lauberlac'h-Four à Chaux**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident :

- d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2021 du budget annexe du Port de Lauberlac'h-Four à Chaux, arrêté en équilibre comme suit :
  - En section d'investissement : **26.469,30 €**
  - En section de fonctionnement : **8.590.00 €**

**Vote**

Conseillers présents .....29  
 Conseillers représentés .....3  
 Ayant voté pour .....32  
 Ayant voté contre .....0  
 S'étant abstenu .....0  
 N'ayant pas pris part au vote .....0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**



Ville de Plougastel-Daoulas

Conseil municipal du 15 avril 2021

Affiché le  
23/04/2021

**2021-04-20 Budget Primitif 2021 : Budget Annexe du lotissement de Kerdrével**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2021, arrêté comme suit :
  - Le budget peut être voté en sur équilibre en section de fonctionnement pour 1 278 276,44 € en vertu de l'article : L.1612-7 du CGCT)
  - Le budget prévoit un emprunt d'équilibre d'un montant de 909 900,84 €

Soit un budget de :

1. en section d'investissement : 2 065 675,70 €
2. en section d'exploitation : 2 487 411,48 €

**Vote**

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	32
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

**2021-04-21 Budget primitif 2021 : Budget Annexe du lotissement de Goarem An Eol**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident :

- d'approuver, par chapitre, le Budget Primitif 2021 du budget annexe du lotissement de Goarem an Eol, arrêté comme suit :
- Le budget peut être voté en sur équilibre en section de fonctionnement pour 268 024,23€

Soit un budget de :

- section de fonctionnement : 187 136,94€
- section d'investissement : 268 024,23€

**Vote**

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	31
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	1

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée**

***22 h 27 : Le groupe minoritaire demande une suspension de séance***

**2021-04-22 Création d'un centre fédéral de skate : approbation du projet et plan de financement**

Depuis 2006, la Ville de Plougastel-Daoulas met à disposition du club de skateboard local, le P.L.O Skate Club (Pour L'Ouest Skate Club) une halle des sports dans le secteur de la Fontaine blanche.

Ce projet a également pour ambition de devenir pôle régional fédéral de Haut Niveau (seul en Bretagne). Cet outil permettrait à la Fédération d'organiser des formations diplômantes régionales pour les animateurs bénévoles et professionnels ; d'organiser des championnats ; d'organiser des stages pour l'équipe de France mais aussi des stages de détection Haut niveau.

Le montant estimé s'élève à 3.310.680,00 € TTC, comprenant les études préalables, les études et honoraires, les travaux, branchements, et autres dépenses (en cas d'aléas).

Le plan de financement prévisionnel à adapter, en fonction des financements obtenus, est le suivant :





Ville de Plougastel-Daoulas

Conseil municipal du 15 avril 2021

Affiché le  
23/04/2021

Organisme	Montant sollicité %	Montant sollicité €
Brest Métropole	15	500.000,00
Etat [Agence Nationale du Sport en lien avec Paris 2024 : FICOL (Facilités de Financement des Collectivités)]	25	827.670,00
Région Bretagne	15	500.000,00
Conseil départemental du Finistère	10	331.068,00
<b>Commune de Plougastel-Daoulas</b>	<b>35</b>	<b>1.151.942,00</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>3.310.680,00</b>

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident :

- d'approuver le projet de skate-park et le plan de financement présentés,
- d'autoriser le maire à engager les crédits nécessaires,
- d'autoriser le maire à solliciter les subventions auprès des financeurs susceptibles d'accompagner ce projet
- d'autoriser le maire à engager toutes les démarches et signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre du projet et de la présente délibération.

**Vote**

Conseillers présents .....	29
Conseillers représentés .....	3
Ayant voté pour .....	24
Ayant voté contre .....	0
S'étant abstenu .....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	8

**Décision du Conseil Municipal** : Adoptée à la majorité, le groupe minoritaire ne prend pas part au vote.

Le groupe minoritaire quitte la séance du conseil municipal.

**2021-04-23 Extension de l'espace Avel Vor : approbation du projet et du plan de financement – DETR**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- d'approuver le projet d'extension de l'espace Avel Vor,
- d'approuver le plan de financement,
- d'autoriser le maire à solliciter les financements au titre de la DETR,
- d'autoriser le maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre du projet et de la présente délibération.

Plan de financement :

Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR):	230.000,00 euros HT
Autofinancement	230.000,00 euros HT
Montant des dépenses	460.000,00 euros HT.

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés .....	3
Ayant voté pour .....	24
Ayant voté contre .....	0
S'étant abstenu .....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal** : Adoptée à l'unanimité.

**2021-04-24 Travaux d'extension et bardage de l'Espace Avel Vor : approbation du projet et du plan de financement - DSIL**

Le montant des dépenses et des recettes est estimé selon le plan suivant :

Dépenses	Estimées en HT	Recettes	Estimées en HT
<b>Extension</b>			
AVP (APS+APD)	8.500,00	Etat D.E.T.R	100.000,00
PROJET	6.000,00	Etat D.S.I.L	288.000,00
ACT	2.600,00	Autofinancement	230.000,00
VISA	2.100,00		
DET	8.300,00		
AOR	2.500,00		
OPC	3.000,00		
Travaux	420.000,00		
<b>Bardage</b>			
Maîtrise d'œuvre	10.000,00		
Travaux	150.000,00		
Frais divers	5.000,00		
<b>Total</b>	<b>618.000,00</b>		<b>618.000,00</b>

**Délibération :**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident :

- d'approuver le projet de travaux d'extension et de bardage de l'espace Avel Vor,
- d'approuver le plan de financement,
- d'autoriser le maire à solliciter les financements au titre de la DSIL,
- d'autoriser le maire à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre du projet et de la présente délibération.

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	24
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.****2021-04-25 Adhésion à l'Association des Maires du Finistère**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de cotiser en 2021 à l'Association des Maires de France et du Finistère, le montant pour la commune de Plougastel-Daoulas s'élève à 3157.88€ et d'inscrire les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la commune au chapitre 011, nature 6281.

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	23
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	1

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

Dominique CAP quitte la séance et ne prend pas part au vote. Madame la première adjointe fait procéder au vote.



Ville de Plougastel-Daoulas

Conseil municipal du 15 avril 2021

Affiché le  
23/04/2021

**Adhésion à l'Association des 7 calvaires monumentaux de Bretagne**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident de cotiser en 2021 à l'Association des 7 calvaires Monumentaux de Bretagne pour un montant de 2500€ et d'inscrire les crédits nécessaires correspondant à la cotisation annuelle de la commune au chapitre 011, nature 6281.

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	23
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	1

Dominique CAP quitte la séance et ne prend pas part au vote. Madame la première adjointe fait procéder au vote.

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

**2021-04-27 Attribution d'une subvention : Comité de jumelage Saltash**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident d'accorder, pour l'exercice 2021, une subvention de fonctionnement de 792 euros au Comité de Jumelage de Saltash.

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	21
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu .....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	3

Patricia HENAFF, Pascal JEULAND, Françoise LOUEDEC quittent la séance et ne prennent pas part au vote.

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

**2021-04-28 Participation à la SCIC - AGSEL**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident d'approuver l'acquisition auprès de la SCIC AGSEL de 25 parts pour un montant de 500 €.

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	24
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

**2021-04-29 Acquisition de la parcelle BC n°106**

La commune de Plougastel-Daoulas a sollicité les propriétaires de la parcelle section BC n°106 pour l'acquisition d'un terrain d'une surface de 9.350 m<sup>2</sup> au lieu-dit Kerdrevel à Plougastel-Daoulas situé dans la continuité de la vallée de la Fontaine Blanche.

L'acquisition est proposée aux conditions suivantes :

- l'acquisition sera effectuée au prix de 1,10 euro du m<sup>2</sup>, conformément aux récentes acquisitions déjà réalisées sur ce type de terrain,
- les frais afférents à la vente (notaire, publicité foncière...) seront assumés par la commune de Plougastel-Daoulas.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident l'acquisition au profit de la commune de Plougastel-Daoulas du terrain cadastrée section BC numéro 106 d'une surface de 9.350 m<sup>2</sup> pour un prix de 1,10 euros le m<sup>2</sup>.



Ville de Plougastel-Daoulas

Conseil municipal du 15 avril 2021

Affiché le 23/04/2021

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	24
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal** : Adoptée à l'unanimité.

**2021-04-30 Cession d'une parcelle au lieu-dit Kerdrevel au profit de Monsieur et Madame Frédéric et Mikaëlle Drevillon**

Monsieur et Madame Frédéric et Mikaëlle DREVILLON ont sollicité l'acquisition d'une portion de la parcelle BC n°579 p au lieu-dit Kerdrevel à Plougastel-Daoulas en vue d'agrandir leur propriété sise sur la parcelle cadastrée BC n°368 au 6 rue Lucie Aubrac.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident la cession au profit de Monsieur et Madame Frédéric et Mikaëlle DREVILLON d'une emprise de 327 m<sup>2</sup> (surface établie selon le plan de division établi par AT'OUEST géomètres-experts du 12 avril 2021) pour un prix de 13,50 euros le m<sup>2</sup>.

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	24
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal** : Adoptée à l'unanimité.

**2021-04-31 Cession de la parcelle EC n°196**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident d'approuver la cession au profit de Madame Marie-Laure CARADEC d'une emprise de 39m<sup>2</sup> (surface établie selon le plan de division établi par AT'OUEST géomètres-experts du 3 août 2015) pour un prix de 15,00 euros le m<sup>2</sup>.

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	24
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal** : Adoptée à l'unanimité.

**2021-04-32 Revalorisation du forfait contrat d'association des écoles privées**

La commune de PLOUGASTEL a l'obligation de prendre en charge les coûts de fonctionnement et d'entretien locaux à usage d'enseignement des écoles privées sous contrat d'association avec l'Etat, sous la forme du versement d'un forfait annuel / élève domicilié sur la commune, équivalent au coût de revient d'un élève scolarisé dans le public.

Ce forfait s'élève aujourd'hui à 728 euros et n'a pas été revalorisé depuis 2014.

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident : 'appliquer une revalorisation annuelle de 2% par an sur trois années, comme suit :

	2021	2022	2023
<b>FORFAIT</b>	743€	758€	773€



Ville de Plougastel-Daoulas

Conseil municipal du 15 avril 2021

Affiché le  
23/04/2021

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés .....	3
Ayant voté pour .....	24
Ayant voté contre .....	0
S'étant abstenu .....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

**2021-04-33 Renouvellement de la convention passée entre la commune et le centre social Astérie**

Le montant de la subvention de fonctionnement à l'association s'élève à 52 415.00€ euros par an, à compter de 2021 et ce, jusqu'en 2023. Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident : d'approuver les termes de la convention d'objectifs entre la commune et l'association « Astérie » et d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à la signer.

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés .....	3
Ayant voté pour .....	24
Ayant voté contre .....	0
S'étant abstenu .....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

**2021-04-34 Création d'un site vitrine commerçants - Complémentaire à la plateforme d'achat local**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident d'approuver la création d'un site vitrine commerçants et de proposer une adhésion au tarif unique pour 120€ par an.

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés .....	3
Ayant voté pour .....	24
Ayant voté contre .....	0
S'étant abstenu .....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

**2021-04-35 Mise en place d'une convention : Emergence**

L'adhésion au CEP s'élève à 1,26 €/an/habitant net de taxes. Brest métropole apporte une aide financière, à hauteur de 50 % de la cotisation CEP aux communes de son territoire. La cotisation annuelle de la commune de PLOUGASTEL-DAOULAS s'élève à 8 402,31 € (13 337 habitants).

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil décident :

- d'approuver cette adhésion à l'association Ener'gence à compter du 01/01/21
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents permettant sa mise en œuvre
- d'autoriser Monsieur le Maire à verser les cotisations dues.

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés .....	3
Ayant voté pour .....	24
Ayant voté contre .....	0
S'étant abstenu .....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**

**2021-04-36 Mise en place du Budget Participatif**

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'approuver la création d'un budget participatif, d'approuver le règlement intérieur joint en annexe et d'y inscrire les crédits nécessaires.

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	24
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu .....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal** : Adoptée à l'unanimité.

**2021-04-38 Maintien à domicile des personnes âgées de 60 ans et plus : Prolongation du dispositif pour l'année 2021**

Dans le cadre de la poursuite de l'action, un nouveau marché a été attribué à l'opérateur SOLIHA pour 1 an, à compter de 1<sup>ier</sup> janvier 2021 et jusqu'au 31 décembre 2021, soit une année.

Dans le cadre du marché 2021, le montant global de la rémunération de l'opérateur est fixé, hors actualisation à 45 600 € TTC (38 000 € HT).

Chaque commune versera à Brest métropole une contribution correspondant à un pourcentage de la rémunération telle qu'indiquée dans le tableau ci-dessous :

Bohars	2.26%
Brest	35.57%
Gouesnou	2.75%
Guilers	4.02%
Guipavas	5.99%
<b>Plougastel-Daoulas</b>	<b>5.65%</b>
Plouzané	5.44%
Le Relecq Kerhuon	4.96%
Brest métropole	33.36%
Ensemble	100%

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident :

- d'approuver la prolongation, pour l'année 2021, du dispositif de maintien à domicile des personnes de 60 ans et plus ;
- d'approuver les modalités financières de la convention entre Brest métropole et les huit communes de l'agglomération ;
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer la convention financière annexée à la présente délibération, ainsi que tout document nécessaire à sa mise en œuvre.

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	24
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu .....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal** : Adoptée à l'unanimité.





Ville de Plougastel-Daoulas Conseil municipal du 15 avril 2021

**2021-04-39 Donnons des Elles au vélo : Attribution d'une subvention exceptionnelle**

Affiché le

23/04/2021

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident d'approuver le soutien de la ville de Plougastel-Daoulas à l'événement « Donnons des Elles au vélo, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 1.000,00 € et d'autoriser le maire à engager les crédits et signer tout acte nécessaire à l'application de la présente délibération.

**Vote**

Conseillers présents .....	21
Conseillers représentés.....	3
Ayant voté pour.....	24
Ayant voté contre.....	0
S'étant abstenu.....	0
N'ayant pas pris part au vote .....	0

**Décision du Conseil Municipal : Adoptée à l'unanimité.**